



- Association de Protection et de Sauvegarde de la Butte d'Orgemont -  
- 25, rue de Sanguinet – 95100 Argenteuil – [www.apsbo.org](http://www.apsbo.org)  
Contact : [apsbo@yahoo.fr](mailto:apsbo@yahoo.fr)

## Aménagement de la butte d'Orgemont : quel avenir ?

juin 2014

Note à l'attention de M Thomas, président de l'Agence des Espaces Verts de la région Ile de France

Copies :

- M. Mothron, maire d'Argenteuil
- M. Doucet, président de l'agglomération Argenteuil Bezons
- M. Chevallier, DDT, préfecture du Val d'Oise



*La butte d'Orgemont, vue du pont d'Argenteuil*

### **Contexte**

Depuis son origine, en 1974, l'Association pour la Protection et la Sauvegarde de la Butte d'Orgemont (APSBO) s'intéresse à l'avenir de cet espace. Les habitants bénévoles qui animent l'association souhaitent que ce grand espace soit à la fois un vrai refuge pour la nature avec les aménagements nécessaires pour répondre à cet objectif, et un lieu d'intérêt et de promenade pour les franciliens et les habitants du quartier.



### *Vues du Plateau*

Cette ancienne carrière de plâtre, laissée à l'abandon pendant quelques décennies fut, à partir des années 90, incluse dans « le domaine régional des buttes du parisien », ensemble de sites naturels rendus inconstructibles. L'Agence des Espaces Verts (AEV) du Conseil Régional Ile de France s'est alors engagée à acquérir la butte d'Orgemont, à l'aménager afin qu'elle devienne un espace naturel sensible (ENS). La partie est, côté rue de Stalingrad, a déjà été aménagée et est accessible au public. La partie ouest, côté rue de la République, est fermée depuis les années 2000, a été régulièrement comblée de gravats et fait encore l'objet de travaux.

L'ensemble, après aménagement et plantations, devrait donc constituer un ENS et sa gestion sera aussi assurée par l'AEV.

Aujourd'hui les membres l'APSBO estiment ne pas être suffisamment informés sur les travaux en cours. Ils souhaitent être associés à l'aménagement de cette butte et proposent aux décideurs d'échanger avec eux sur plusieurs points:

### **REMBLAIEMENT**

D'après nos informations le remblaiement côté ouest serait terminé. L'AEV et les services de la Préfecture se seraient entendus sur la physionomie du site (pentes, emplacement des bassins, merlons, etc). Or:

- 1- des amoncellements de matériaux divers sont encore sur le site. Serviront ils encore à combler ? si oui, à quel endroit ? A quel moment la forme définitive de la butte sera-t-elle visible ?
- 2-les bassins de rétention des eaux, dont on avait parlé aux riverains de la rue de la République semblent avoir disparu. Sont-ils encore prévus alors que les riverains appréhendent des inondations dans leurs habitations ?



*CLIS décembre 2008 , vue d'un front de taille, comblement et bassin rétention*

- 3- le talus (merlon) qui séparait la rue Ernest Renan de la carrière a été arasé. Quelle séparation y aura-t-il entre la rue et l'espace en travaux ? Des bassins de rétention sont-ils prévus de ce côté car les riverains s'inquiètent d'éventuelles coulées de boue ?

## ACCES – CHEMINEMENTS

Des cheminements piétons sont indiqués sur le plan d'aménagement:

1-plusieurs entrées piétons seraient prévues : rue de la République, au niveau du n°137 de la rue ; rue de Gode : au portail, accès des camions et une autre, en face de la cité Bellevue (près de l'arrêt de bus). Au croisement des rues d'Orgemont et de la couronne d'Orgemont (rétablissement du lien entre les versants de la butte ?). Avenue de Stalingrad (déjà en fonction)

Y aura-t-il d'autres entrées prévues, par exemple rue Ernest Renan ? Comment ces entrées seront-elles aménagées ? Les riverains appréhendent que des motos circulent sur le site et que des voitures se garent dans les rues avoisinantes si des espaces de stationnement ne sont pas organisés.

2- Concernant toujours ces cheminements piétons : avec quels matériaux seront-ils réalisés ? S'agit-il de chemins qui serpentent car ils nous apparaissent rectilignes ?



*Clis juin 2010, cheminements, remblaiement et dégagement d'une terrasse*

3-Concernant la réalisation des trames vertes reliant la butte des Châtaigniers et celle d'Orgemont, puis les berges de Seine.

Le balisage est presque inexistant. Il serait utile de flécher la butte pour les piétons par exemple à partir de la rue d'Epinay, PUISSENT traverser la cité Balmont, LE monument des fusillés et accéder face à l'entrée rue de Stalingrad. Un cheminement piétons pourrait aussi être fléché à partir de la gare SNCF en passant par la rue de la République.



*trame verte en projet vers la Seine*

*accès piéton vers la rue d'Epinay*

**PATRIMOINE VILLE** : la propriété située sur le haut de la rue de la République a été acquise récemment par la municipalité. Elle comprend une grande maison et un terrain arboré. Y a-t-il des projets concernant ce lieu ?

## ARBRES – NATURE – BIODIVERSITE

Le site, classé ENS, devrait logiquement redevenir enfin un refuge pour la nature. Il l'a été pendant plus de 50 ans après l'abandon de l'exploitation des carrières : présence de chauve-souris, de crapauds calamites, etc. Les travaux

entrepris ces dernières années en ont hélas fait un chantier exutoire pour des déchets du BTP plus ou moins contrôlés.

1- les arbres situés le long de la rue E Renan ne sont pas taillés et atteignent les fils électriques. Seront-ils être coupés ? Sinon quel aménagement est-il prévu ?

2-un grillage sépare la rue de la République de la carrière. Des plantations sont elles prévues pour le remplacer ?

3-De grands terrains très arborés, périphériques à la butte, comme celui situé rue de la couronne d'Orgemont seront bâtis alors qu'ils abritaient de nombreux oiseaux et même des ruches. La biodiversité a été mise à mal dans ce secteur. Quels sont les aménagements prévus pour accueillir la nature : les batraciens, les oiseaux, les insectes dont des pollinisateurs ?

4-Deux mares temporaire existent l'une côté Est (près du « plateau »)et l'autre côté ouest : - comment seront-t-elles mises en valeur sachant qu'elles sont de très faible contenance? D'autres mares sont elles prévues alors que l'intérêt de reconstituer des zones humides est reconnu ?



5-aucune communication envers le public ne semble prévue : un règlement sur les « bons usages » à l'attention des visiteurs pour le respect du site et des panneaux pédagogiques seraient utiles.



En conclusion nous proposons donc que l'ASPBO soit à même d'informer les habitants du quartier et soit associée à la gestion écologique du site, selon des modalités à définir. Notre volonté est de contribuer à protéger et valoriser l'attrait de la Butte d'Orgemont



*Groupe des participants à la CLIS de Juin 2010 : butte Orgemont côté Ouest*

Colette Six, présidente de l'ASPBO, et Anne Gellé, membre du CA

Documents utilisés :

- Proposition d'aménagement Butte d'Orgemont, Agence des Espaces Verts Ile de France, mars 2013
- Compte-rendus des Commissions locales d'Information et de Surveillance (CLIS) 2008 et 2010